

Note Méthodologique : Plan d'installation de chantier au Congo

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le plan d'installation de chantier au Congo encadre la sécurité, l'organisation et la conformité des chantiers.

- Planifie les installations temporaires, zones de stockage, accès et flux.
- Réduit les risques d'accidents et protège travailleurs et tiers.
- Assure le respect des normes locales de sécurité et d'environnement.
- Améliore l'efficacité opérationnelle sur site.

Point clé : Le plan s'aligne sur le Code du travail congolais, les normes SST et les exigences des autorités locales.

Objectifs de la mission

- Réduire les risques professionnels et sécuriser le déroulement des travaux.
- Organiser physiquement le site (engins, stockage, accès, sanitaires/social).
- Prévenir les risques liés aux transports, à la co-activité et à la gestion des déchets.
- Protéger l'environnement et les populations voisines.
- Aligner exigences réglementaires et impératifs opérationnels, tout en améliorant la productivité.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic du site, analyse documentaire et réglementaire.
- Plan d'implantation des installations temporaires et d'organisation des flux.
- Recommandations et plan d'action hiérarchisé.
- Procédures de prévention et de gestion des risques.
- Rapport détaillé (papier ou numérique) et ateliers de restitution.
- Accompagnement: formations, audits intermédiaires et reporting régulier.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse du site, de la nature des travaux et des contraintes locales.
- Étude de plans, visite terrain, collecte d’informations auprès des parties prenantes.
- Résultat: identification des risques, contraintes réglementaires et besoins d’organisation.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Vérification de la conformité au Code du travail congolais et normes SST.
- Revue des procédures internes, registres de sécurité, documents d’installations temporaires.
- Résultat: alignement du plan avec le cadre légal et normatif local.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Optimisation de l’implantation, des accès et des déplacements.
- Plan d’action hiérarchisé et répartition des responsabilités.
- Validation concertée avec le maître d’ouvrage et les acteurs concernés.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Contrôle de l’application du plan et ajustements selon l’évolution du chantier.
- Remontée d’informations pour audits internes/externes et pérennisation des bonnes pratiques.

Planning / durée / jalons

Jalon	Durée indicative	Format	Livrable/Sortie
Préparation & cadrage (phase préparatoire)	Variable (selon complexité)	Télétravail / échanges initiale	Liste des documents requis, plan de travail
Diagnostic & visites terrain	Quelques jours à plusieurs semaines	Présentiel sur site	Constats, analyse des risques, données de terrain
Restitution & validation	Variable	Ateliers/présentation	Rapport détaillé, plan d’implantation, recommandations, plan d’action
Suivi & accompagnement	Selon besoins	Présentiel et/ou télétravail	Formations, audits intermédiaires, reporting régulier

La mission peut durer de quelques jours à plusieurs semaines en fonction de la taille et de la complexité du projet.

Rôles & responsabilités

Client / Maître d’ouvrage

- Fournir plans du site, documents réglementaires et procédures internes.
- Faciliter l’accès au site et la collecte d’informations auprès des parties prenantes.
- Participer aux ateliers de restitution et valider le plan d’action.

Consultant

- Réaliser le diagnostic terrain et l’analyse documentaire/réglementaire.

- Élaborer les recommandations, le plan d'implantation et le plan d'action.
 - Organiser la restitution, le suivi de mise en œuvre, les audits et le reporting.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et cahier des charges du projet.
 - Études de risques et documents réglementaires applicables.
 - Procédures internes et registres de sécurité.
 - Documents relatifs aux installations temporaires et mesures de prévention.
 - Disponibilité pour visite terrain et entretiens avec les parties prenantes.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Ateliers de restitution pour présenter résultats et choisir les priorités.
 - Validation conjointe avec le maître d'ouvrage des recommandations et du plan d'action.
 - Reporting clair et méthodique durant la mise en œuvre.
 - Audits intermédiaires et remontée d'informations pour audits interne/externe.
 - Suivi d'application du plan et ajustements en continu selon l'évolution du chantier.
 - Contrôle de conformité avec le cadre légal local et préparation aux inspections.
-